

Les troupes tirent sur la foule à Winnipeg

Une foule énorme de près de vingt mille personnes, des grévistes pour la plupart, s'assemblent pour protester contre la défense du maire de tenir des assemblées — Peu après les désordres commencent et le maire lit l'acte d'émeute — La police et les soldats chargent la foule — Un homme est tué et un grand nombre de personnes sont blessées.

(Service de la Canadian Press.)

Winnipeg, 23. — Une parade monstre de près de vingt mille personnes, des grévistes pour la plupart, s'est rendue, samedi après-midi, rue Main, en face de l'hôtel de ville, pour tenir une assemblée de protestation contre la proclamation du maire qui avait défendu toute réunion publique et même toute parade.

Comme le maire refusa d'accéder à leurs demandes, il s'ensuivit un malaise général parmi les manifestants. Un groupe se porta vers un tramway de la rue Main qui venait de déboucher de la rue du Portage, et le brûla, après une rixe avec les policiers. Les troubles augmentèrent avec rapidité, et quelques coups de feu furent échangés.

En face de ces événements tragiques, le maire Gray crut bon de lire l'acte d'émeute et d'appeler les gardes de la gendarmerie à cheval et les troupes à son secours, afin de pacifier la foule en démenée. Les soldats chargèrent alors sans merci dans les rangs compacts des grévistes, dans le parc de l'hôtel de ville, et comme conséquence de la fusillade, un homme fut tué, deux autres furent grièvement blessés, et une cinquantaine d'autres reçurent des blessures plus ou moins graves.

La loi martiale n'a pas été proclamée, bien que les soldats aient prêté main forte aux autorités civiles. Le maire est revêtu maintenant de pouvoirs extraordinaires, mais non aussi étendus que ceux que confère la loi martiale.

Les manifestants se dispersèrent assez rapidement, encombrant la rue Main sur une assez longue distance; avec l'apparition d'autres troupes régulières, ils disparurent par toutes les rues transversales et tout retomba dans le calme.

Le maire a fait dans la soirée une longue déclaration, renfermant les principaux événements de l'émeute; le comité de la grève a annoncé de son côté que toute la situation se trouvait au même point qu'au début et que toutes les négociations étaient à recommencer.

L'EMEUTE.

Les événements tragiques ont duré plus d'une demi-heure. A deux heures et demie de l'après-midi, près de vingt mille personnes, la plupart des grévistes, s'étaient massées sur la rue Main autour de l'hôtel de ville. Plusieurs milliers de vétérans se trouvaient parmi eux. Cette foule s'était assemblée pour participer à la "parade silencieuse" qui, d'après ce qu'il avait été annoncé la veille à l'assemblée du marché, avait été ordonnée par les soldats pour abolir les barrières qu'on avait érigé contre la propagande de la grève générale à Winnipeg.

La foule en son ensemble était paisible. Elle contenait plusieurs femmes, évidemment des familles grévistes, mais il n'y avait pas d'enfants. Un peu avant deux heures et demie une petite bagarre commença sur la rue du Marché à l'est du parc de l'hôtel de ville. Un homme ivre en était la cause. Les leaders de la foule demandèrent aux émeutiers de se retirer vu qu'ils troubleraient par leurs bruits l'effet de la manifestation.

A deux heures et 25 un tramway traversa la foule au milieu des lazis et des sifflements. Il traversa la foule avec grande difficulté car on lui baissait sa perche de communication électrique. Considérant la chose comme un vrai cirque plusieurs automobilistes traversèrent la foule à ce moment critique, ce qui n'eut pour effet que d'augmenter la colère en changeant le boussonnement de chaque manifestant.

Des deux côtés de la voie le mot passa de bouche en bouche "Fall in". Et à ce moment un tramway de l'avenue Portage arriva du nord, transportant plusieurs passagers pour la plupart des femmes et des enfants. Comme il atteignait la rue du Marché la foule se mit à crier, lui enleva sa perche et lança quelques pierres. Les femmes et les enfants sortirent immédiatement du tramway et se mêlèrent à la foule sans avoir reçu aucune blessure. Le garde-moteur et le contrôleur restèrent dans leur tramway et le lieu se changea subitement en une scène de bataille. En effet on entendit dans la foule le cri: "Voilà les soldats sanguinaires" et à l'encoignure de la rue Main on vit s'approcher en ligne serrée les tuniques rouges de la Police à Cheval du Nord-Ouest. Ils couvrirent toute la rue, se divisant devant le char délaissé. Immédiatement un cri de colère éclata parmi les grévistes et un projectile fut lancé aux soldats qui passaient. Cent verges en arrière s'avança à son tour un second rang de soldats à cheval que la foule reconnut pour les cavaliers du Stratheona Horse et du Fort Garry Horse. Mais dans la suite l'échevin Gray déclara qu'ils faisaient partie de la police à cheval mais qu'ils n'avaient pas encore reçu leurs tuniques rouges.

La foule se précipita alors dans les rangs des soldats et les briques, pavés, bouteilles et tous autres projectiles commencèrent à pleuvoir sur les soldats. Les cavaliers se précipitèrent alors à six ou sept rues plus loin et après s'être reformée en rang de quatre revinrent de nouveau après s'être munis de gourdin et tentèrent de pousser la foule sur les trottoirs.

A la suite des efforts d'un lieutenant-colonel qui descendit de cheval pour persuader la foule, celle-ci se changea soudain en une populace effrénée qui voulait à tout prix donner une leçon aux militaires. Les projectiles furent de nouveau lancés, et la cavalerie recula à l'encoignure de la rue Main.

Laissée à elle-même, la foule vou-

lut tirer vengeance du tramway. Les employés s'étaient enfuis, alors on s'acharna aux vitres que la foule brisa en pièces. Les portes furent brisées et peu après le feu y était mis après plusieurs efforts de la foule pour le tourner à l'envers avant d'y mettre le feu.

Le tramway finissait de brûler lorsque les habits rouges apparurent de nouveau mais cette fois en rang de charge. Ils traversèrent la rue mais non sans recevoir un plus grand nombre de projectiles qui frappèrent cette fois les chevaux et les cavaliers qui s'enfuirent au nord de la rue Main et disparurent.

Un gréviste s'écria: "C'est la fin. Nous allons continuer notre parade silencieuse. Ils croient être capables de nous arrêter mais nous allons leur montrer que nous sommes les maîtres des rues de Winnipeg."

Les choses s'aggravent. Au bout de dix à douze minutes alors que la destruction du tramway se terminait les soldats galopèrent au sud de la rue Main. Leurs rangs étaient irréguliers et plusieurs de leurs chevaux étaient effrayés par les projectiles. Comme ils se divisaient pour passer le char détruit l'un des chevaux tomba et son cavalier roula sur le pavé. Il était le dernier des rangs. Alors la foule ivra de joie s'écria: "Nous allons l'avoir. Nous allons l'avoir. Il faut montrer la leçon à ce traître qui revient du front." Le gros de la foule était sur le côté ouest de la rue. Le soldat tomba devant la magasin de M. J. Thompson, 559 rue Main. Il entra dans le magasin, la foule à ses talons. Les portes furent brisées et la vitre de l'étalage détruite pendant qu'une autre partie de la foule se précipitait vers la rue du Marché pour lui couper la fuite s'il tentait de sortir par en arrière. Pendant quelque temps, il n'y eut presque personne devant le magasin. Alors le soldat en sortit et traversa la rue Main pour chercher un abri à l'encoignure de l'avenue William.

Il fut arrêté et remonta vers l'avenue William. Les coups de feu commencèrent alors. Une partie de la police à cheval s'avança à son secours. Les cavaliers avaient leur revolver au poing et se tenaient en rang de quatre. Ils débouchèrent dans le parc de l'hôtel de ville devant les marches. Des coups de feu furent entendus. "Ils tirent en l'air", dit une personne dans la foule. "Ils n'ont que des cartouches blanches" dit une autre.

L'effet fut subit. La foule se précipita vers les allées et les bosquets du parc. Tous cherchèrent un refuge. Les hommes qui avaient une certaine expérience de la guerre se jetèrent à plat dans les gouttières. La fusillade commença quinze minutes précises après la première arrivée de la police à cheval, à trois heures moins le quart à l'horloge de l'hôtel de ville. Et deux ou trois minutes plus tard le carré de l'hôtel de ville était désert. En même temps on se mit à transporter les corps des personnes blessées qui furent placées dans le magasin de M. Thompson. Le bruit se répandit alors que trois personnes avaient été tuées. A trois heures de l'après-midi plusieurs centaines de policiers ayant en main leur bâton traversèrent le lieu désert de l'émeute ou brûlaient encore les cendres du tramway.

Le premier homme qui entra dans le magasin Thompson fut le jeune Jack Barrett qui reçut les premiers soins du Rev. G. A. Dickson, de l'église Crescent. Il s'était enrôlé volontairement dans l'armée. Barrett a dit qu'il regardant dans la rue William lorsque les cavaliers s'avancèrent et tirèrent délibérément.

Un autre blessé, Robert Johnston, vétéran de la guerre, a déclaré qu'il était que spectateur et il traversait la rue, lorsque les soldats apparurent et tirèrent sur la foule, il fut atteint aux deux jambes.

Derrière le magasin, gisait l'homme mort du nom de Mike Sokolacki. Il pouvait avoir 40 ans et semblait être un Slave ou un Polonais. La marque de la balle sise au haut du cœur montrait qu'il avait été tué instantanément. Autour de lui étaient les compagnons qui l'avaient vu tomber et l'avaient recueilli puis transporté derrière une maison pour attendre que la fusillade cesse. Ils dirent que les soldats avaient tiré sans donner aucun avertissement lorsqu'ils tournèrent le coin de la rue, et avant que l'acte d'émeute eût été lu.

A trois heures et demie les officiers attachés au district militaire No. 10 s'adressèrent à la foule au coin de l'avenue du Portage et de la rue Main et l'avertirent que l'acte des émeutes avait été lu et que la ville était en ce moment sous l'effet de la loi martiale. C'est pourquoi tous devaient retourner à leur demeure.

Pendant la rue Main resta encombrée de personnes et les pompiers dirigèrent leurs boyaux pour éloigner les curieux qui se tenaient sur les toits.

Des chars blindés et des troupes sur le qui-vive furent alors établis aux différents points stratégiques de la ville.

LES ALLEES ET VENUES DU MAIRE

Dans la soirée, le maire Gray a communiqué aux journaux la déclaration suivante:

"Vendredi soir, une assemblée de près de 2,000 personnes se tint au parc du marché, en arrière de l'hôtel de ville. Plusieurs orateurs ont fait des discours enflammés afin d'exciter la foule à l'émeute; tout le sujet tourna autour de l'autorité du maire que l'on devrait ignorer pour organiser une parade au mépris de la loi.

"Avant de retourner chez moi, je donnai aux journaux la proclamation suivante: "La proclamation que j'ai lancée il y a quelques jours doit être strictement observée. On a porté à ma connaissance qu'un

parade composée d'hommes, de femmes et d'enfants se prépare pour avoir lieu samedi après-midi. Je renouvelle donc les ordres donnés qu'il n'y ait aucune parade d'ici à la fin de la grève. Toute femme qui prendra part à une parade le fait à ses risques et dépens."

"Cette proclamation était un avertissement solennel à tous ceux qui avaient l'intention de violer la loi que nous ne reviendrions point sur notre décision et que nous empêcherions toute parade."

"A dix heures trente, samedi matin, je fus appelé à la chambre du sénateur Robertson, ministre du Travail, à l'hôtel Royal Alexandra, et je m'entretenis avec le commissaire Parry, de la police à cheval du Nord-Ouest, M. A. J. Andrews, C.R., sous-ministre de la Justice, et un comité de vétérans dont plusieurs d'entre eux avaient porté la parole à l'assemblée de la veille.

"Le comité réitéra une demande de permission pour une parade, mais je refusai absolument. Alors les soldats demandèrent de ne pas faire circuler les tramways, ce que je refusai. Ils déclarèrent que la parade aurait lieu quand même, et je leur fis remarquer que je serais obligé de l'arrêter, à l'amiable si possible, sinon d'autres mesures seraient prises. Je demeurai là jusqu'à deux heures moins le quart de l'après-midi, alors que je fus appelé par le chef de police qui me dit qu'une grande foule s'assemblait dans le moment. Je me rendis à l'hôtel de ville aussitôt, comme j'en avais averti le chef, et quelques minutes plus tard nous communiquions ensemble par téléphone. Durant cette conversation, il me dit que la force constabulaire à sa disposition n'était pas suffisante pour maintenir la foule qui était dans le moment composée de plusieurs milliers de personnes. Alors je proposai que la police à cheval du Nord-Ouest fit son apparition dans les rues. Il accepta cette proposition.

"Je me rendis alors aux quartiers généraux de la police à cheval et en la présence du procureur provincial je demandai au commissaire Parry d'aider à la police civile en cas d'émeute, afin de la réprimer.

"Je retournai à l'hôtel de ville et quelques moments après j'assistai à l'arrivée de la police à cheval qui en rangs ouverts s'avancait sur la rue Main. Ils tentèrent de disperser la foule, mais ils furent bloqués et on leur lança des projectiles. Ils après s'être dirigés un peu plus loin, ils revinrent, et la foule leur lança encore une fois des pierres et des bouteilles.

Vers trois heures moins vingt-cinq, je remarquai que la police à cheval était repoussée par des hordes d'étrangers. Alors je m'avancai sur le parapet de l'hôtel de ville et je lus l'Acte d'émeute, suivant la prescription de la loi.

"Avant de rentrer dans l'édifice, c'est-à-dire deux ou trois minutes après cette lecture, j'entendis des coups de feu. Vu que la police à cheval n'avait pas encore reçu l'ordre de prendre leurs revolvers, je présu- mai que ces coups venaient de la foule.

"Comme la manifestation se changea rapidement en un tumulte fort sérieux, je me rendis aussitôt aux casernes du Fort Osborne, je demandai le brigadier général Ketchen, commandant du district militaire No 10. Je signai mes documents de la manière prescrite pour donner l'autorisation aux troupes d'aider les autorités à disperser les émeutiers, et les remis au général.

"Tandis que j'étais encore dans la caserne, j'appris de l'officier commandant des policiers à cheval que ses troupes avaient été tellement attaquées de près qu'il avait jugé nécessaire de tirer sur la foule et que ceci fut pour résultat de faire cesser temporairement les hostilités.

"Le général Ketchen envoya aussitôt une troupe militaire que j'accompagnai comme premier magistrat. En arrivant au coin de la rue Main et de l'avenue du Portage, cette troupe aida à la police à cheval à disperser la foule sur la rue Main jusqu'à la rue St-Jean, dans le nord, d'ou ils revinrent après avoir fait quelques détours, dans les environs de la rue Selkirk et Dufferin.

"Alors que je me trouvais sur l'avenue Dufferin, le général Ketchen me fit demander à l'hôtel de ville, où un comité de manifestants d'hier, qui avaient tenté la parade d'aujourd'hui m'attendait pour me demander la permission de tenir une réunion, lundi, au parc Victoria. Je répondis aux délégués en des paroles qui n'avaient point l'allure d'un ton incertain ; je les blâma d'être la cause des troubles de l'après-midi, ou il savaient violer la loi d'une façon aussi regrettable, et leur conseillai de disperser immédiatement la réunion qui allait se tenir au parc Victoria et de ne faire aucune assemblée publique jusqu'au moment d'obtenir une décision de moi, lundi matin, à dix heures.

"La manière étrange dont se fait les réunions et les parades depuis la crise industrielle est bien la cause des actes graves et contre la loi commis au cours des émeutes d'aujourd'hui. Nous avons exercé une longue patience dans des conditions presque intolérables depuis quelques semaines ; mais notre fermeté à nous en tenir à notre proclamation portera des effets salutaires, nous l'espérons, et toute autre manifestation de ce genre sera réprimée avec sévérité et avec sûreté, afin de sauvegarder la majesté de la loi.

"Winnipeg est résolu à secouer le joug de la trahison et du bolchevisme, lequel s'est établi ici depuis quelque temps ; et s'il faut des mesures plus énergiques, nous les prendrons avec promptitude, bien convaincus que nous agissons ainsi dans les meilleurs intérêts de tous, et que nous voulons le drapeau anglais comme seule bannière de l'autorité."